

BÉNÉFICIEZ D'AIDES GRÂCE AU PROGRAMME HABITER MIEUX, POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Plus d'un propriétaire sur deux est éligible, et vous ?

- > Les travaux (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation, énergies renouvelables) doivent permettre un **gain énergétique d'au moins 25 %**.
- > Pour les logements datant d'avant le 1er juin 2001, l'Anah prend en charge **jusqu'à 50 % du montant des travaux** (sous conditions de ressources, aide de 10 000 € maximum).
- > les propriétaires peuvent en plus bénéficier d'une **prime de l'État** (jusqu'à 2 000 €) et d'**aides complémentaires** des collectivités locales et des caisses de retraite.
- > Le tout peut être cumulé avec le **Crédit d'impôt** transition énergétique (CITE) et l'**Éco-prêt** à taux zéro (Éco-PTZ).



Un programme initié par l'Etat, en lien avec l'Anah, et en partenariat avec les délégataires des aides à la pierre dans le Jura :



Premier Ministre
Commissariat Général
à l'Investissement



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE



**ju
ra**
LE DÉPARTEMENT



g
GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Exemple de travaux financés dans le cadre du programme Habiter Mieux

Un couple avec un enfant, propriétaire d'un pavillon de 100m² des années 60 a bénéficié de subventions pour un programme de travaux importants

Revenu moyen mensuel : 2 900 €

Programme de travaux : isolation des combles et du sous-sol, changement des menuiseries extérieures, installation ventilation mécanique hygroréglable

Coût des travaux : 18 000 € TTC

Subventions obtenues : 8 071 € (45%) dont:

Subvention Anah : 5 971 €

Prime de l'Etat : 1 600 €

Prime locale : 500 €

Complément de financement :

Écoprêt : 9 000 €

(mensualités de 94 € par mois sur 8 ans)

Apport personnel : 929 €

Économies sur le budget énergie :

évaluées à 40 €/mois

+ Crédit d'impôt : évalué à 2 500 €

Des conseils et un accompagnement personnalisé

Les techniciens de SOLIHA Jura accompagnent les propriétaires éligibles pour qu'ils puissent bénéficier de ces subventions :

- visite à domicile,
- diagnostic et préconisations,
- définition du programme de travaux,
- estimation des financements,
- constitution des dossiers administratifs,
- suivi en relation avec les entreprises.



Renseignez-vous :

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

03 84 86 19 10
contact@jura.soliha.fr
www.jura.soliha.fr

Maison de l'Habitat - 32 rue Rouget de Lisle
39007 LONS-LE-SAUNIER CEDEX